

UNE VILLA VITICOLE D'ÉPOQUE ROMAINE

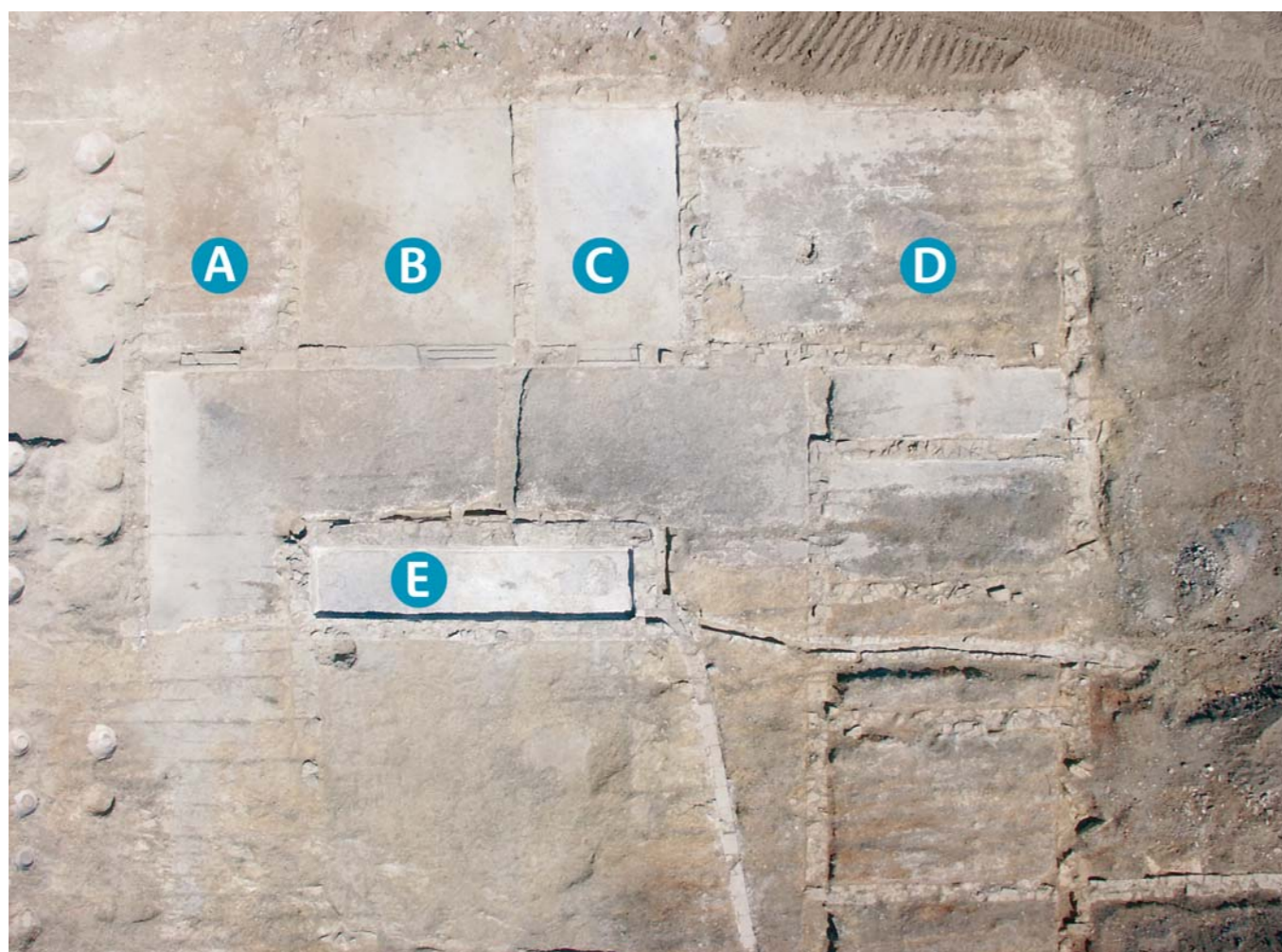
(I^{ER} SIÈCLE - II^{ÈME} SIÈCLE AP. J.C.)

LA PARTIE HABITAT

Située dans la moitié est du site, la partie habitat correspond à des bâtiments disposés en trois ailes, ouvrant sur une galerie, elle-même disposée autour d'une cour intérieure avec bassin. L'aile nord comprend 4 salles aux sols bétonnés qui s'ouvrent au sud (**A, B, C, D**). L'aile est, très dégradée, est de lecture difficile. On y reconnaît au moins quatre salles. Au sud, il ne subsiste que quelques éléments d'une pièce située contre le chai.

LE BASSIN (E)

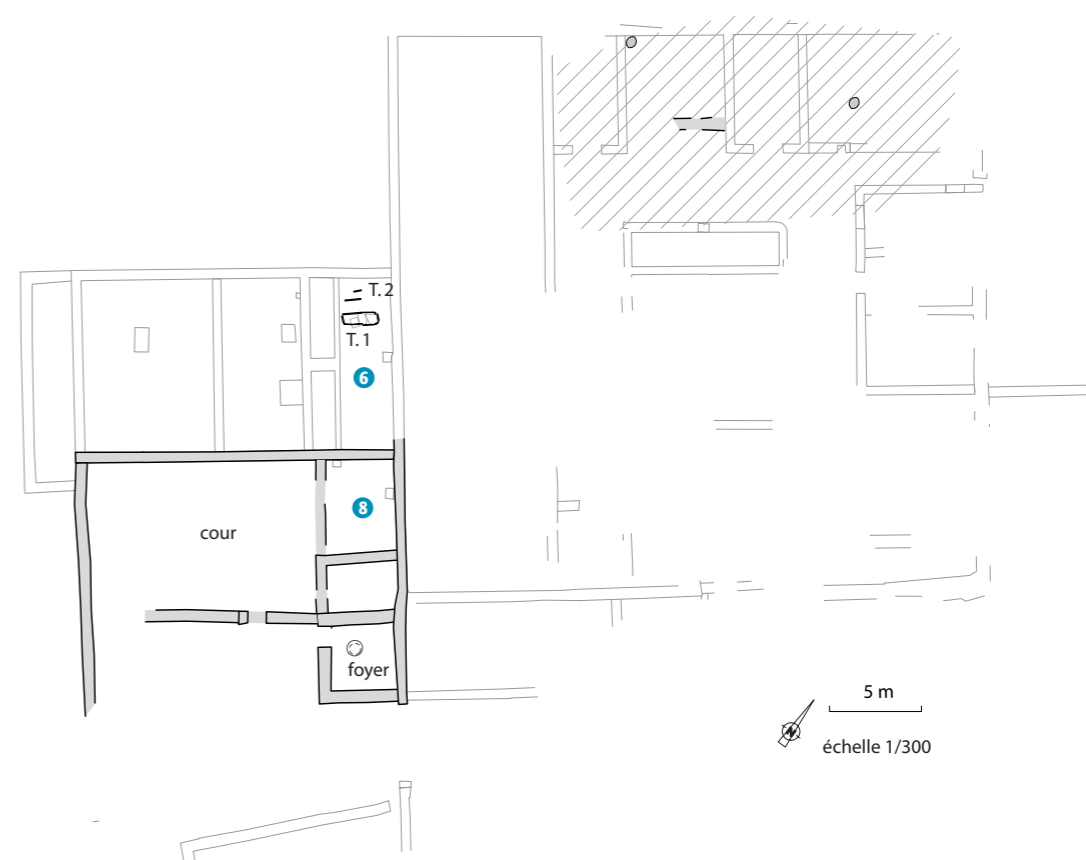
Il mesure 8,00 sur 1,80 m. Le fond et les parois sont recouverts par un enduit de tuileau et les angles renforcés avec des boudins d'étanchéité. La paroi extérieure est également recouverte par un enduit, renforcé par un gros boudin d'étanchéité. Lors d'un premier état, un petit caniveau longe le bassin à l'extérieur, ce caniveau servait probablement à l'écoulement du bassin par trop-plein. Dans un second état, ce caniveau est abandonné. Une évacuation en partie basse est aménagée dans l'angle sud-est du bassin. De là, un caniveau, dont n'est conservé que le fond de tuiles, se dirige vers le sud, où il disparaît. - Au sud du bassin, la cour intérieure a servi de dépotoir.



ABANDON DE LA VILLA

Effondrement des bâtiments, incendie affectent l'ancienne installation viticole, suite à la désaffectation du lieu. Le matériel retrouvé dans les niveaux d'abandon est résiduel et ne permet pas de dater cette phase.

RÉOCCUPATION À L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE (VI^{ÈME} - VII^{ÈME} SIÈCLES)



LES HABITATIONS

La clôture de la cour fermée de la villa est remontée avec des éléments de récupérations (moellons, fragments de béton, dolia), tandis qu'un nouveau mur en gros blocs liés à la terre partage la cour en deux. Dans l'angle nord-est de la cour nord, deux pièces, aux murs liés à l'argile, sont aménagées, sur les ruines de la pièce (8) de l'ancienne villa. Dans l'angle nord-est de la cour sud, une pièce est construite. Elle ouvre à l'ouest, par un seuil de 1,10 m de large, sur la cour. Dans un premier temps, elle possède un foyer en fosse, en association avec un niveau cendreux. Après comblement de la fosse, un dallage occupant la quasi-totalité de la pièce est installé.

LES SÉPULTURES

Deux sépultures proches sont creusées dans les gravats recouvrant l'ancienne salle de travail (6) de l'installation viticole. Elles sont orientées ouest-est. La tombe 1 est en coffrage et couverture de dalles calcaires contenant un adulte. La tombe 2, très mal conservée, est également en dalles calcaires, et contenait un enfant dont seul deux os longs ont été préservés.



Autel votif dédié aux Dioscures, Castor et Pollux, qui président au commerce, à la guerre, à la navigation et à l'élevage

PHOTO : HÉLÈNE DURAND - CRNS-CCJ